

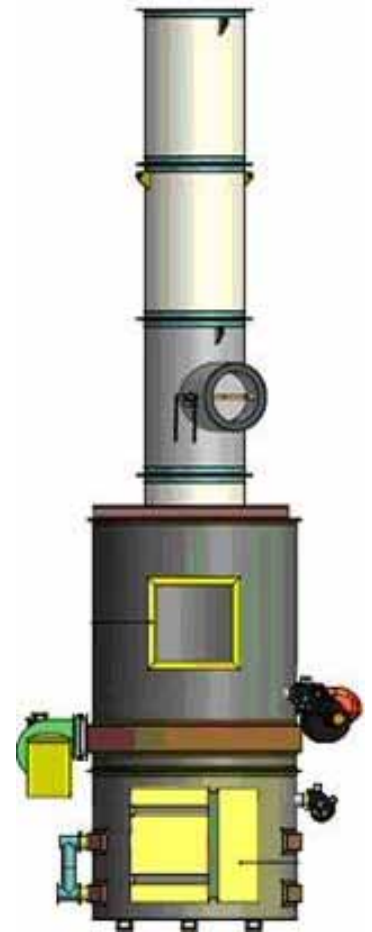


# Fiche d'information : Document technique sur l'incinération en discontinu de matières résiduelles

Le document technique sur l'incinération en discontinu de matières résiduelles sert de guide pour les propriétaires, les opérateurs et les organismes de réglementation concernant les technologies d'incinération appropriées et les meilleures pratiques de gestion pour minimiser les rejets de substances toxiques dans l'environnement.

## Six étapes pour une meilleure incinération

- 1 Comprendre le flux de matières résiduelles
- 2 Choisir l'incinérateur approprié (ou évaluer le système existant)
- 3 Installer et aménager correctement l'incinérateur
- 4 Utiliser l'incinérateur pour en obtenir une combustion optimale
- 5 Manipuler et éliminer les résidus de combustion de manière sécuritaire
- 6 Tenir des registres et produire un rapport



Source :  
Eco Waste solutions

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le document intégral à l'adresse suivante :  
[www.ec.gc.ca/gdd-mw/default.asp?lang=Fr&n=F53EDE13-1](http://www.ec.gc.ca/gdd-mw/default.asp?lang=Fr&n=F53EDE13-1)

Coordonnées :  
[ec.drgd-wrmd.ec@canada.ca](mailto:ec.drgd-wrmd.ec@canada.ca) ou 1-844-524-5289

# Plus de détails sur le processus en six étapes d'incinération en discontinu des matières résiduelles

**1**

## **Comprendre le flux de matières résiduelles**

La première étape de la gestion de vos matières résiduelles consiste à en comprendre les caractéristiques. Il s'agit d'effectuer une vérification des matières résiduelles afin d'en connaître leur quantité et leur composition. À partir des résultats, vous pourrez évaluer les options d'élimination appropriées qui devraient être choisies. Souvenez-vous des « 3R » : réduire, réutiliser et recycler.

**2**

## **Choisir l'incinérateur approprié (ou évaluer le système existant)**

Pour être certain que l'incinérateur approprié soit choisi, l'appel d'offre aux fabricants d'incinérateurs qui veulent vous fournir un service devrait comprendre les renseignements spécifiques sur les caractéristiques des matières résiduelles que vous devez éliminer. Pour les installations qui ont déjà un système d'incinération en place, les propriétaires et les opérateurs devraient évaluer la capacité du système à traiter adéquatement le flux de matières résiduelles actuel. Un incinérateur à air contrôlé, avec double chambre, est recommandé.

**3**

## **Installer et aménager correctement l'incinérateur**

Faire en sorte que les facteurs relatifs au bâtiment et à l'équipement soient bien pris en compte au cours de la phase de conception, avant d'installer l'incinérateur.

**4**

## **Utiliser l'incinérateur pour en obtenir une combustion optimale**

Pour s'assurer que les conditions de combustion soient optimales, l'incinérateur doit être utilisé correctement. Pour cela, il convient de séparer les matières résiduelles, de les peser, de les mélanger pour une valeur calorifique précise, puis de fermer la porte de l'incinérateur dès la charge des matières résiduelles. La porte ne doit pas être à nouveau ouverte tant que le cycle de combustion n'est pas terminé. Il convient de considérer des facteurs importants, par exemple, s'assurer que l'opérateur a suivi la formation appropriée en matière de sécurité.

**5**

## **Manipuler et éliminer les résidus de combustion en toute sécurité**

Les cendres de la chambre primaire de l'incinérateur contiennent des matières potentiellement dangereuses pour la santé de l'opérateur et l'environnement. Les opérateurs devraient utiliser de l'équipement de protection pour réduire les risques associés à leur manutention. Ces cendres devraient être éliminées dans un lieu d'élimination approuvé.

**6**

## **Tenir des registres et produire un rapport**

Pour démontrer que l'incinérateur est bien utilisé et entretenu, les responsables de l'installation devraient tenir un registre.

**Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le document intégral à l'adresse suivante :**  
[www.ec.gc.ca/gdd-mw/default.asp?lang=Fr&n=F53EDE13-1](http://www.ec.gc.ca/gdd-mw/default.asp?lang=Fr&n=F53EDE13-1)

### **Coordonnées :**

[ec.drgd-wrmd.ec@canada.ca](mailto:ec.drgd-wrmd.ec@canada.ca) ou 1-844-524-5289

No de cat.: En14-17/3-2011F-PDF

ISBN : 978-1-100-96528-4

Photos : © Photos.com – 2011

La reproduction et la distribution à des fins commerciales est interdite, sauf avec la permission écrite de l'administrateur des droits d'auteur de la Couronne du gouvernement du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC). Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec TPSGC au 613-996-6886 ou à [droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca).

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par le ministre de l'Environnement, 2011

Also available in English